



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

☎ 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - ☎ 01.76.84.14.35

www.cgt-renault.com - e.mail : usines@cgt-renault.com

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index - e.mail : cgt.central@renault.com

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT GROUPE RENAULT DU 23/06/2010

- **8 millions d'euros pour un mi-temps chez Nissan,**
- **1,24 million d'euros pour Renault,**
- Ce n'est pas la crise pour tout le monde !**

L'annonce du salaire annuel du PDG de Nissan Carlos Ghosn confirme le besoin de transparence dans ce domaine et le scandale des rémunérations disproportionnées au poste tenu !!!

On comprend beaucoup mieux aujourd'hui, pourquoi le PDG de Nissan avait accepté de renoncer à sa part variable chez Renault (il a empoché tout de même 1.24 million d'euros de part fixe en 2009 !) ; sa perte de rémunération globale (Renault plus Nissan) ne dépasse pas les 10% sur l'année ; c'est moins que ce qu'ont perdu la plupart des salariés du groupe Renault comme ceux de Nissan !

La crise n'est décidément pas pour tout le monde et le proverbe "faites ce que je dis et pas ce que je fais" trouve, encore aujourd'hui, toute sa pertinence.

Chacun a en mémoire les attermolements de Renault pendant les négociations sur les salaires, et les mesures drastiques imposées aux salariés de Nissan !

Tous ceux qui ont vu augmenter généreusement leur rémunération de 0.7%, et pour les plus veinards d'1 % de plus ; (au maximum quelques dizaines d'euros) ne manqueront pas d'apprécier cette nouvelle annonce. Car finalement, de l'argent il y en a bien quand il s'agit de le distribuer à quelques dizaines de dirigeants, mais c'est au fonds public que l'on s'adresse dès qu'il s'agit d'investir dans le domaine industriel, de la recherche ou pour faire payer le chômage.

Cette annonce qui répond d'abord aux nouvelles règles édictées par les autorités boursières nippones lève le voile sur des pratiques qui ne manqueront pas de déstabiliser toute une population de salariés à qui l'on répète qu'il n'y a jamais de moyens disponibles pour leur rémunération. Chez Renault, c'est le cas avec :

- l'annonce de la Prime de Performance Groupe pour 2 500 Cadres dirigeants, provoquant le tollé général obligeant la direction à annoncer des primes supplémentaires de 1000 euros pour tous.
- la remise en cause des engagements pris en direction des catégories jeunes Cadres embauchés sur leur politique de rémunération, les conduisant à une baisse significative sur le long terme.
- la remise en cause de la politique de rémunération des Techniciens postulant au passage Cadre avec les mêmes conséquences que les jeunes Cadres.

Les scandales à répétition sur la question des rémunérations des Cadres dirigeants et de leurs équipes posent avec force la question de la transparence et du contrôle de ces dérives. Il est urgent de briser à la fois la loi du silence dans ce domaine et d'imposer des règles soumises aux contrôles et à l'approbation des représentants des salariés. C'est d'autant plus intolérable que Carlos Ghosn développe une pression sans précédent sur les salariés et conditionne l'avenir d'une partie des emplois de Renault, comme chez Nissan, « au nom de la réduction du coût du travail », jugé beaucoup trop élevé.

La CGT dénonce et conteste ces écarts de rémunérations et maintient chez Renault sa demande de réouverture des négociations salariales dès maintenant.